INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 18 juillet 2022**

* Les marchés européens ont prolongé leur mouvement de hausse de la fin de semaine dernière. L’indice CAC 40 a clôturé sur un gain de 0,93% à 6 091,91 points tandis que l’EuroStoxx50 a gagné 0,84% à 3 506,14 points. La progression des indices américains était de même ampleur, avec un Dow Jones s’adjugeant 0,51% vers 17h30.
* Les Bourses ont continué d'être soutenues par les anticipations d'une hausse des taux de la Fed de 75 points de base et non de 100 points de base lors de sa réunion du 27 juillet. En fin de semaine dernière, plusieurs membres de l'institution financière avaient mis le holà à de telles prévisions.
* Jeudi prochain, la BCE fera connaître sa décision de politique monétaire. Un resserrement de 25 points de base est anticipé, mais les investisseurs attendent également des détails sur l'outil anti-fragmentation annoncé lors de la réunion d'urgence du 15 juin.
* " Le diable sera dans les détails, et les commentaires récents des gouverneurs suggèrent que les opinions divergent encore. Par conséquent, le risque existe que la présidente Lagarde ne soit pas en mesure de fournir toutes les réponses, et ainsi provoquer davantage de volatilité sur les marchés ", prévient un gestionnaire d'actifs, à propos de cet outil.
* A l'approche de cette réunion, les prises de risque pourraient être plus limitées. A moins qu'à l'instar d'aujourd'hui, les résultats aux Etats-Unis continuent à être bien accueillis. Goldman Sachs et Bank of America sont ainsi bien orientées, de même que les valeurs bancaires européennes. Ces dernières bénéficient des bons résultats de Nordea, mais aussi de la progression des taux longs. Le 10 ans allemand, qui sert de référence en Europe, gagne plus de 8 points de base à près de 1,22%.
* Sur fond de regain d’appétit pour le risque, les cryptomonnaies redressent la tête depuis plusieurs jours. La plus célèbre d’entre-elles, le Bitcoin gagne ainsi plus de 6% à plus de 22 200 dollars tandis que l’Ethereum s’adjuge plus de 10% à 1 482 dollars. Les progressions sont encore plus importantes pour de nombreuses altcoins (ENS, Matic, Sushi...), qui ont il est vrai connu des chutes encore plus fortes que le Bitcoin et l’Ethereum en mai et en juin.

Depuis la fin de l'année dernière, les cryptomonnaies ont reculé avec les valeurs de croissance jugées plus risquées dans un contexte de rapide et forte hausse des taux d'intérêt sur fond d'inflation élevée.

* La Fédération Perifem, qui regroupe l'ensemble des acteurs de la distribution ainsi que leurs fournisseurs autour des préoccupations d'environnement, d'énergie, de sécurité et d'innovation technologique, planche sur un protocole énergétique de crise qui devrait être appliqué à compter du 15 octobre prochain. Il servira de base à l'ensemble des fédérations du commerce et de la distribution (CDCF, CNCC, FCA, FCD...) dans l'optique d'une généralisation de ces mesures qui leur seront présentées le 26 juillet.

Les dirigeants des plus grandes enseignes (Leclerc, Carrefour, Système U, Auchan, Casino, Lidl, Monoprix, Franprix, Picard...) ont acté ce protocole dont les principales mesures visent à éteindre les enseignes lumineuses dès la fermeture du magasin et à systématiser la baisse d'intensité lumineuse durant la journée. Sans compter l'ambition d'appliquer une gestion plus sobre de l'énergie, à l'instar de la coupure du renouvellement d'air la nuit.

"Ce protocole doit s'inscrire dans la durée. L'heure est à la sobriété énergétique. Cela va changer de manière profonde nos habitudes de consommation", a indiqué Thierry Cotillard, président de la Fédération Perifem.

* Le Brent prenait +4,81% à 105,99 dollars ce jour. Cette hausse fait écho à la tentative ratée du président des Etats-Unis Joe Biden de convaincre le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman - et à travers lui l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) - d'ouvrir plus largement le robinet à or noir. Son souhait de desserrer l'étau de l'inflation qui étrangle les finances des ménages aux Etats-Unis n'a pas été exaucé pour le moment en tout cas. Depuis un an, le prix du baril de Brent a augmenté de 41,43%, passant de 64,60 à 139,13 dollars.
* L'indice du marché immobilier de l'Association nationale des constructeurs immobiliers (NAHB) est ressorti à 55 points en juillet, contre un consensus de 66 et 67 en juin. Une chute brutale qui, si elle reste au-dessus du seuil fatidique des 50 indiquant une perspective positive concernant les ventes de logements, montre donc une certaine détérioration.

**SOCIETES**

* Dans ce contexte de regain d'appétence pour le risque, les investisseurs ont délaissé les valeurs défensives : Sartorius, Ipsen, Orange, Danone…
* En raison d’un manque de progrès dans le plan annoncé précédemment pour que Stellantis prenne une part majoritaire de la coentreprise GAC-Stellantis, Stellantis N.V (+ 2,41 % à 12,25 euros) a annoncé son intention de se concentrer sur la distribution de véhicules importés pour la marque Jeep en Chine et d’exploiter le potentiel de la marque et de ses véhicules à travers une approche d’actifs propres réduits.

Le constructeur automobile franco-italien a l'intention de coopérer avec GAC Group pour un arrêt ordonné de la coentreprise créée en mars 2010, qui a été déficitaire ces dernières années, et comptabilisera une charge de dépréciation hors trésorerie d'environ 297 millions d'euros dans ses résultats du premier semestre 2022.

" La marque Jeep continuera de renforcer son offre de véhicules en Chine avec une gamme renforcée de véhicules électrifiés importés, destinés à dépasser les attentes des clients chinois " a conclu Stellantis.

* Plusieurs journaux à l'instar du Times avaient rapporté que Starbucks (+2,01 % à 81,23 dollars) explorait une potentielle vente de ses activités au Royaume-Uni. Le groupe a réagi au sujet indiquant qu'il n'était pas engagé dans "un processus formel de vente". La chaine de cafés et de restauration supervise environ 1 000 magasins au Royaume-Uni (70 % en franchises et le restant qui appartient à la société) et emploie environ 4000 personnes.

A l'instar de ses concurrents, Starbucks a été fortement impacté par les fermetures liées à la pandémie du Covid-19 et doit désormais composer avec le télétravail qui a changé les habitudes des consommateurs.

"Starbucks doit faire face à une augmentation des coûts d'exploitation alors que la concurrence s'intensifie avec des chaines de restauration à emporter et des restaurants qui se concentrent sur le café en tant qu'offre secondaire à prix réduit", selon un communiqué du groupe.

La branche britannique a renoué avec les bénéfices au cours de l'exercice clos en octobre 2021, générant un bénéfice avant impôt de 13,3 millions de livre sterling pour un chiffre d'affaires de 328 millions de livre sterling, après avoir enregistré une perte de 40,9 millions de livres sterling l'année précédente.

* Solvay (+ 4,59 % à 81,14 euros) a annoncé son intention de revoir à la hausse ses prévisions pour l'année 2022 lors de la publication de ses résultats du deuxième trimestre. Le groupe chimique va en effet dévoiler " des résultats records pour le deuxième trimestre 2022 « et « bien au-delà des attentes ". Sur la base des chiffres préliminaires non audités, Solvay précise qu'il prévoit de réaliser un chiffre d'affaires net entre 3,4 et 3,5 milliards d'euros et un Ebitda sous-jacent entre 855 et 865 millions d'euros sur cette période.

" La performance du trimestre a été portée à la fois par les volumes et les prix, ce qui a permis de surmonter l'inflation des coûts variables ", a expliqué le groupe chimique.

L'augmentation des prévisions de Solvay " pour l'ensemble de l'année reflètera une combinaison de la confiance dans la dynamique commerciale à court terme et des risques potentiels associés à l'environnement macroéconomique incertain ".

* McPhy domine facilement l’indice SBF 120, bondissant de 16,62 % à 15,26 euros. L’action du spécialiste des équipements de production et distribution d’hydrogène zéro-carbone (électrolyseurs et stations de recharge) est soutenue par l’approbation de son projet de Gigafactory d’électrolyseurs par la Commission européenne. Il figurait parmi les dossiers soumis par la France dans le cadre du Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) Hydrogène.

Ce PIIEC a pour vocation de constituer une véritable rampe de lancement pour la filière de l'hydrogène décarboné en Europe.

Avec ce projet, McPhy poursuit 3 objectifs, dont l'innovation, à travers le développement d'électrolyseurs alcalins de nouvelle génération, à la fois par la taille, les composants et l'intégration au sein de plateformes.

McPhy vise également l'industrialisation de la production à grande échelle afin de répondre aux besoins du marché européen notamment, pour contribuer à la décarbonation de l'industrie, de la mobilité et de l'énergie.

La société souhaite enfin collaborer avec de nombreux partenaires de l'écosystème Hydrogène en Europe et disséminer de la connaissance avec les parties prenantes académiques, industrielles et de recherche.

La décision finale d'investissement sera prise par McPhy prochainement après confirmation définitive par les autorités françaises du montant de l'aide publique et la contractualisation des termes de la mise à disposition de cette aide avec Bpifrance.

* ESI Group gagne 2,48 % à 66,20 euros après avoir dévoilé au cours du week-end la cession d’un actif non stratégique. Le spécialiste du prototypage virtuel a vendu son logiciel non stratégique de simulation des fluides pour 24 millions d'euros. Ce dernier a représenté 4,6 millions d'euros de chiffre d’affaires en 2021, à comparer avec 136,6 millions d'euros pour l'ensemble de la société.

" Cette cession (…) est réalisée sur des ratios d'environ 5 fois le chiffre d'affaires, cohérent avec les ratios de transaction historiquement observés sur le secteur ", fait remarquer Midcap Partners. Pour Invest Securities, ce prix met en avant la sous-évaluation du groupe, ESI Group se payant aujourd'hui 2,6 fois le chiffre d'affaires attendu en 2022.

**ANALYSES**

* Pour ce qui est peut-être la plus attendue de ses réunions de politique monétaire de l'année, la Banque centrale européenne avait bien balisé le terrain. Et pour cause : face à une inflation qui ne montre toujours pas de signe d'essoufflement, l'institution va, ce jeudi, relever ses taux pour la première fois en onze ans. Progressivement, pour ne pas effrayer les marchés.

Les récents évènements ont fait voler en éclat cette opération millimétrée, à quelques jours de sa mise en œuvre. Les effets persistants de la guerre en Ukraine, la menace d'une coupure définitive du gaz russe cette semaine et, plus largement, les craintes d'une récession en Europe ont fait plonger l'euro face à un dollar pour sa part toujours plus fort. La devise européenne est même passée brièvement sous la parité avec le billet vert.

De quoi donner une bonne raison aux « faucons », les partisans de l'orthodoxie monétaire au sein du Conseil des gouverneurs de la BCE, de réclamer une hausse de 50 points de base (pb) dès le 22 juillet. Et non 25 en juillet et 50 en septembre, résultat du compromis trouvé en juin avec les « colombes », partisanes d'un plus grand soutien à l'économie.

« Avec l'horizon économique qui s'assombrit, la BCE risque de se retrouver face à une récession en septembre, ce qui ne sera pas le meilleur moment pour accélérer la hausse des taux. En outre, l'affaiblissement de l'euro donne un autre argument à un tour de vis plus important cette semaine, car il soutiendrait la devise », envisage ING.

Mais une hausse trop rapide pourrait mettre de l'huile sur le feu qui couve en zone euro. Car Christine Lagarde - qui depuis le début de sa présidence a déjà dû affronter une pandémie, une guerre en Europe, un choc énergétique et une inflation d'une violence inédite depuis la création de l'euro - doit faire face à une nouvelle crise politique italienne.

Le départ du Mouvement 5 étoiles de la coalition d'union nationale et la volonté affirmée de Mario Draghi de quitter son poste de Premier ministre ont fait bondir à nouveau les rendements des obligations italiennes. Alors que, dans le même temps, l'ensemble des taux des Etats européens reculaient. Conséquence, le spread (écart de taux) entre l'Italie et l'Allemagne a bondi à 225 pb. Une incursion dans la « zone à risque » - comprise entre 220 et 250 pb - qui a auparavant poussé la BCE à réagir, au moins verbalement.

Le risque est qu'un écartement trop important de ce spread finisse par rendre le coût des financements de marché insupportable pour Rome et par contagion pour les autres pays d'Europe du Sud, provoquant une nouvelle crise de la zone euro. Or la hausse des taux directeurs de la banque centrale est de nature à amplifier ces mouvements.

La BCE a déjà annoncé qu’elle travaillait sur un dispositif ad hoc baptisé Transmission protection mechanism (Mécanisme de protection de la transmission [de la politique monétaire]). Celui-ci permettrait d'acheter massivement les obligations d'un Etat si son spread s'écartait pour des raisons illégitimes. Problème : sa conception est plus difficile qu'attendu mais la Banque centrale n'aura guère d'autre choix que d'en présenter au moins les grandes lignes ce jeudi.

La communication devra être suffisamment précise pour convaincre les marchés de la détermination sans faille de la BCE à être le prêteur en dernier ressort de la zone euro, sans pour autant donner trop d'indications chiffrées qui pourraient inciter les investisseurs à venir tester la Banque centrale. Par ailleurs, il ne suffira pas à résoudre à lui seul la crise italienne.

Il n'est pas certain que la BCE soit prête à sauver Rome de façon inconditionnelle. La crise est avant tout politique et ce n'est pas à la Banque centrale de résoudre cet aspect du problème. « Si le monde politique italien joue à provoquer une crise interne en pleine guerre et sous la menace d'une pénurie énergétique, la hausse induite du spread de l'Italie est-elle excessive du point de vue des fondamentaux ? La BCE doit-elle vraiment la contrer ? », s'est interrogé sur Twitter Eric Dor, directeur des études à l'IESEG. La question sera posée à Christine Lagarde jeudi.

**L’AGENDA DU 19 juillet 2022**

**8h45 en France**

Créations d'entreprises en juin

**11h00 en zone euro**

Inflation en juin

**14h30 aux Etats-Unis**

Permis de construire et mises en chantier en juin